## Liberté et autorité dans la vie monastique

Atelier pour le Congresso 2016

fr Jean-Charles Nault

Liberté et autorité ne semblent-elles pas, à première vue, s'exclure mutuellement ? Le fait d'être soumis à une autorité n'entraîne-t-il pas, nécessairement, une limitation de notre liberté ? Dans le contexte de notre vie monastique, marquée par un vœu d'obéissance, comment envisager les rapports entre liberté et autorité ? C'est cette question que nous voudrions essayer de creuser dans cet atelier.

Un paragraphe du Décret conciliaire Perfectæ Caritatis nous servira d'entrée en matière :

« L'obéissance religieuse, loin de diminuer la dignité de la personne humaine, la conduit à la maturité en faisant grandir la liberté des enfants de Dieu. Quant aux supérieurs, responsables des âmes confiées à leur soin (cf. He 13, 17), dociles à la volonté de Dieu dans l'accomplissement de leur charge, ils exerceront l'autorité dans un esprit de service pour leurs frères, de manière à exprimer l'amour que le Seigneur a pour eux. Qu'ils gouvernent comme des enfants de Dieu ceux qui leur sont soumis, avec le respect dû à la personne humaine et en stimulant leur soumission volontaire » (PC 14).

Liberté et autorité sont donc présentées ici comme deux notions en harmonie profonde l'une avec l'autre. Cette harmonie ne va pourtant pas de soi. Elle nécessite une conversion permanente, tant de celui ou celle qui exerce l'autorité, que de celui ou celle qui y est soumis(e). Mon propos introductif se déroulera en trois temps.

## 1. De quelle liberté parle-t-on ?

L'un des plus grands bouleversements de la pensée chrétienne a pour origine la question de la liberté. C'est, en effet, au XIV° siècle que le franciscain Guillaume d'Ockham (1295-1350) élabore, en opposition à saint Thomas d'Aquin, une nouvelle conception de la liberté, qu'il appelle « liberté d'indifférence » parce que, selon lui, l'homme est dans une indétermination totale, dans une indifférence totale, face au bien ou au mal. Il faut bien réaliser que nous sommes, aujourd'hui, tellement marqués par cette conception, que nous avons de la difficulté à nous représenter la liberté autrement que comme la possibilité de choisir entre des contraires. Or cette nouvelle conception élaborée par Ockham est une véritable révolution par rapport à la conception classique de la liberté. Pour la tradition philosophique et théologique, et saint Thomas d'Aquin en particulier, la liberté est le pouvoir qu'a l'homme d'accomplir des actions de qualité, des actions bonnes, des actions excellentes, des actions parfaites, quand il veut et comme il veut. La liberté de l'homme est donc, selon lui, la capacité qu'il a d'accomplir facilement, durablement et joyeusement, des actes bons. Cette liberté est définie par l'attrait du bien.

Pour Guillaume d'Ockham, au contraire, l'homme n'est pas attiré par le bien. Il se trouve dans une indifférence totale face au bien et au mal. Pour qu'il puisse choisir entre bien et mal, il va donc falloir l'intervention d'un élément extérieur, qu'Ockham identifie avec la loi. Désormais, selon cette conception, c'est l'obéissance à la loi qui va définir le bien : « c'est bien parce que la loi le demande » et non plus « la loi le demande parce que c'est bien ». Nous sommes ici en présence d'une véritable « révolution », qui donnera naissance au « légalisme », pour lequel la loi seule est le critère du bien. Nous constatons, aujourd'hui, les dégâts produits par toutes les formes de légalisme. Pour Ockham, la loi dont il s'agit est la loi de Dieu. Mais celle-ci n'a pas de relation intrinsèque avec le bien. Elle est le fruit de la liberté divine, qui est le summum de l'indifférence. Pour Ockham, Dieu a décrété des commandements dans le Décalogue de manière arbitraire.

Face à cette conception pervertie de la liberté, se trouve la véritable conception chrétienne, à

savoir la liberté de faire le bien, c'est-à-dire une liberté de qualité. Selon cette conception de la liberté, la loi n'est pas le critère du bien, mais elle est un pédagogue qui aide à faire le bien. Bien plus, l'homme possède en lui une autre Loi, une loi de liberté justement, qui est l'Esprit Saint lui-même. L'Esprit Saint vient nous guider de l'intérieur vers la vérité tout entière. Dans ce cas, il n'y a plus de contradiction, d'opposition, entre liberté et loi. La loi intérieure n'est pas là pour contraindre ma liberté, mais pour m'aider à devenir vraiment libre. Si, au début de la vie humaine, la loi doit être très présente, comme un bon pédagogue, elle est appelée progressivement à s'intérioriser. L'enfant, qui faisait le bien parce qu'on le lui demandait, va découvrir progressivement que le bien est attirant par lui-même. Il va découvrir la joie du bien. En grandissant encore, il va devenir capable d'un don de soi plus grand encore. Il ne se contentera plus d'obéir à la loi, mais il pourra aller au-delà – non en-deçà – en devenant de plus en plus docile à l'Esprit Saint qui le pousse vers la sainteté.

## 2. De quelle autorité parle-t-on ?

De par notre création à l'image et à la ressemblance de Dieu, nous portons en nous une attirance fondamentale pour le bien. Nous sommes faits pour le bien. Du coup, la liberté est, en nous, la capacité d'adhérer au bien sans entraves. Plus nous nous tournons vers le bien, plus nous sommes libres. Hélas, déjà au moment du premier péché, Satan a déposé en nous cette idée fausse et perverse que Dieu serait pour nous un concurrent, qui nous demanderait d'obéir à des ordres qui ne coïncideraient pas avec notre bien. Au moment du péché originel, Satan essaie de faire croire à nos premiers parents que l'autorité de Dieu est une autorité de domination, et que le commandement de ne pas manger de l'arbre de la connaissance n'est pas un bien, mais que Dieu le demande pour préserver sa domination sur l'homme. En réalité, ce que Dieu demandait à Adam et Ève correspondait vraiment à leur bien : en ne mangeant pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, ils devaient poser un acte de vie ; au contraire, en en mangeant, ils risquaient la mort, et c'est ce qui est arrivé.

Depuis, l'homme continue sans cesse à douter de la bonté de Dieu, imaginant que Dieu pourrait nous demander d'obéir à des choses qui ne seraient pas notre vrai bien. Mais cela est totalement faux : jamais Dieu ne pourra nous demander d'obéir à des choses qui ne coïncideraient pas avec notre bien! Tout ce que Dieu nous demande est notre bien, réellement. Il y a coïncidence entre ce que Dieu nous demande et notre bien. Autrement dit, l'autorité de Dieu est une autorité structurante, vitale ; et notre obéissance à Dieu est, pour nous, le vrai chemin du bonheur, la vraie route vers le bien.

La nouvelle conception de la liberté introduite par Ockham est venue renforcer cette idée que Dieu pourrait, de manière arbitraire, nous demander des choses qui seraient sans rapport avec notre bien profond. Autrement dit, les commandements de Dieu seraient des préceptes arbitraires qu'il nous faudrait observer non pas parce qu'ils sont bons, mais parce que Dieu les a commandés.

La conséquence funeste de cela est que, à partir de l'époque moderne, l'obéissance a été souvent conçue comme un « devoir » déconnecté du véritable bien. L'obéissance à la loi (loi de Dieu ou loi des hommes) est devenue l'unique critère du bien. La loi n'est plus au service du bien ; elle en est devenue le critère. Voilà ce qu'on appelle le légalisme : c'est bien parce que la loi le demande ; c'est mal parce que la loi l'interdit. Avec le légalisme apparaît l'autoritarisme, qui en est sa conséquence logique : toute autorité sera tentée de considérer que ce qu'elle commande est bien, en raison même du fait qu'elle le demande. L'autorité aura alors beaucoup de mal à se remettre en cause. Le risque de dérive dictatoriale est important. Lorsque l'autorité de Dieu, à l'époque moderne, aura été remise en question, on en viendra à rejeter le bien fondé de la loi divine et on prendra comme critère du bien la loi des hommes ou, plus exactement, la loi du plus fort. Mais si la loi du plus fort est le critère du bien, la dictature est pratiquement inévitable, et toute remise en cause de la loi en raison d'une Loi supérieure sera considérée, par l'autorité en place, comme une menace ou même un crime.

En revanche, la véritable autorité est, dans la vie religieuse, au service de la communauté, comme le Seigneur Jésus qui a lavé les pieds à ses disciples, pour que, à son tour, la communauté soit au service du Royaume. Exercer l'autorité parmi ses frères signifie les servir à l'exemple de Celui qui « a donné sa vie en rançon pour la multitude » (Mc 10,45), pour qu'eux aussi donnent leur vie. Ce n'est que si, de son côté, le supérieur vit dans l'obéissance au Christ et en observant sincèrement la Règle que les membres de la communauté pourront comprendre que leur obéissance au supérieur non seulement n'est pas contraire à la liberté des fils de Dieu, mais qu'elle la fait mûrir en conformité au Christ, obéissant au Père.

## 3. De quelle obéissance parle-t-on?

Depuis l'époque moderne, nous l'avons vu, l'obéissance risque d'être conçue comme un « devoir » déconnecté de notre véritable bien. Dans le cadre de l'obéissance religieuse, cette funeste croyance a été malheureusement amplifiée. En effet, le fait de croire — avec raison — que l'obéissance rendue au supérieur est, en réalité, rendue à Dieu, a pu ouvrir la porte à beaucoup de dérives, tant du côté de l'autorité que du côté de ceux qui obéissent. Du côté de l'autorité, la tentation peut être grande, pour le supérieur, de se prendre pour Dieu, et donc de penser que tout ce qu'il exige des autres correspond à la volonté de Dieu. Du côté de ceux qui obéissent, la tentation existe aussi d'identifier, sans discernement, la volonté du supérieur avec la volonté de Dieu. Dans ce cas, l'obéissance reste infantile et risque de dispenser de toute responsabilisation. En réalité, nous le savons bien, l'autorité est faillible. Chaque supérieur, même s'il a une grâce d'état, peut se tromper et le fait qu'il demande quelque chose n'est pas une garantie que ce qu'il demande est bon.

Alors, concrètement, comment vivre l'obéissance de façon juste ? Pour ceux qui ne sont pas religieux, l'obéissance vise essentiellement la loi de Dieu et les lois de l'Église. Or, nous pouvons être certains, dans ce cas, que tant la loi de Dieu que les lois de l'Église sont bonnes. Nous pouvons donc être sûrs que le fait d'y obéir est un chemin de vie et de bonheur, même si telle ou telle exigence peut, à première vue, sembler difficile ou contraire à la volonté propre. C'est alors un chemin de conversion qui s'ouvre devant nous.

Pour ceux qui font profession d'obéissance, les choses vont un peu plus loin. Par appel de Dieu, ceux-là ont choisi non seulement d'obéir à la loi de Dieu et aux lois de l'Église, mais aussi de renoncer à leur volonté propre et de s'en remettre à un supérieur pour des décisions qui, normalement, leur reviendraient de droit. C'est ainsi que les moines choisissent de renoncer à leur volonté propre pour obéir à un abbé. Bien sûr, l'ordre de l'abbé ne peut jamais aller contre la loi de Dieu ou contre les lois de l'Église. Mais pour ce qui est du reste, le moine choisit d'obéir à son abbé par amour du Christ, voyant dans cet acte de renoncement à sa volonté propre une manière de vivre, concrètement, ce que le Christ a vécu.

Obéir (obædire), on le sait, vient du mot écouter (audire) : l'obéissance implique donc une attitude de réceptivité et d'accueil d'une parole qui me précède. Écoute de Dieu qui parle à travers le supérieur, certes, mais aussi à travers sa Parole, à travers les événements. L'écoute est donc aussi nécessaire pour le supérieur, qui est appelé, lui aussi, à une attitude de docilité à l'Esprit Saint, qui guide la communauté tout entière et parle à travers l'Écriture, les frères, les médiations communautaires (Conseil, Chapitre, etc.) et les événements. Le Catéchisme de l'Église Catholique note qu'obéir, c'est « se soumettre librement à la parole écoutée » (CEC 144). Il y a donc bien une relation essentielle entre liberté et obéissance.

L'obéissance monastique ne doit jamais être infantile et purement formelle. Elle est, pour le moine, un vrai chemin de liberté et de vie, à l'image du Christ. Jésus est parfaitement désapproprié de lui-même. Il est un seul regard d'obéissance vers le Père. Aucun repli, aucune possession en Lui. En étant configurés à lui, en entrant dans son mystère pascal, son mystère d'obéissance, nous acceptons de dépendre totalement de Dieu et de nous laisser conduire, par lui, jusqu'au cœur de la vie divine.